

Que cherche à nous cacher la direction ?

LE DROIT D'ALERTE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Suite à notre droit d'alerte déposé en octobre 2016 et aux informations données par la direction sur les orientations stratégiques décidées pour notre entreprise, nos inquiétudes persistent.

En effet, après avoir reçu le courrier de notre expert, la direction tarde à nous remettre les informations nécessaires et obligatoires, prévues dans le Code du travail et demandées par notre cabinet.

Pourquoi ce retard... ce silence ? Y aurait-il des informations qu'il ne vaudrait mieux pas pour la direction que les salarié.es connaissent ? Toutes ces questions sur notre avenir, nos droits... que nous posons depuis plusieurs mois ont droit à des réponses précises.

Qu'est-ce que nous réserve le groupe Derichebourg ?

Une chose est sûre : c'est que nous ne lâcherons rien tant que nous ne saurons pas ce que manigancent nos dirigeants. Ils n'ont pas le droit de jouer avec votre avenir.

Pour le prochain comité d'entreprise qui aura lieu le 18 novembre, nous avons posé des questions complémentaires pour l'expertise. Le droit d'alerte est donc maintenu.

En annexes à ce tract, nous vous communiquons la liste des pièces que notre expert a demandées ainsi que l'ordre du jour du prochain comité d'entreprise. A l'issue de ce comité d'entreprise, nous vous tiendrons informés de l'attitude de la direction, comme nous le faisons à chaque fois.

Soit la direction respecte ses obligations légales et nous pourrons alors défendre vos intérêts correctement. Soit elle décide de rester hors-la-loi et nous serons obligés d'enclencher une procédure juridique pour faire respecter vos droits. Dans tous les cas, vous pouvez compter sur la mobilisation de vos élu.es CGT pour faire respecter vos droits en utilisant tous les moyens mis à notre disposition.

NAO, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Nous avons demandé l'ouverture des négociations annuelles obligatoires sur les salaires et les conditions de travail. La direction nous a donné rendez-vous en novembre et en décembre. Nous vous tiendrons informé.es des revendications que nous allons y porter et des propositions de la direction.

A très vite pour notre prochain communiqué.

Paris, le mercredi 16 novembre 2016